

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ  
RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA CÔTE-DE-GASPÉ TENUE À L'HÔTEL DE  
VILLE DE GRANDE-VALLÉE, LE MERCREDI 25 NOVEMBRE 2020 À 15 H 5**

Sont présents : Daniel Côté, préfet et maire de Gaspé  
Noël Richard, préfet suppléant et maire de Grande-Vallée  
Délisca Ritchie Roussy, maire de Murdochville  
Mélanie Clavet, maire de Petite-Vallée  
Michèle Fournier, maire de Cloridorme  
Nelson O'Connor, représentant de Gaspé

TOUS MEMBRES FORMANT QUORUM

ET : Bruno Bernatchez, directeur général  
Martine Denis, secrétaire de direction

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le préfet, monsieur Daniel Côté, déclare la réunion ouverte à 15 h 5.

**2. RÉOLUTION 20-162 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION  
RÉGULIÈRE DU 25 NOVEMBRE 2020**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté Délisca Ritchie Roussy

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la réunion régulière du 25 novembre 2020 soit et est adopté avec les modifications apportées, le tout devant se lire comme suit :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 25 novembre 2020 et inscription à affaires nouvelles
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 octobre 2020
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 novembre 2020

**A) Gestion financière et administrative et ressources humaines**

5. Adoption des déboursés du mois d'octobre 2020
6. Modification au budget 2020 de la MRC de La Côte-de-Gaspé
7. Adoption du budget 2021 de la MRC de La Côte-de-Gaspé
8. Adoption du calendrier des réunions régulières de 2021
9. Détermination des frais imputables aux TNO pour 2021
10. Autorisation de signatures pour et au nom de la MRC :
  - a) Chèques et effets bancaires
  - b) Documents et ententes

**B) Aménagement – Urbanisme et Environnement**

11. Certificat de conformité : Règlement 1156-11-47 amendant le règlement de zonage 1156-11 de la Ville de Gaspé

**C) Développement socio-économique**

12. État des programmes d'aide financière
13. Dossiers d'investissement :
- a) Fonds de soutien aux projets régionaux : Société d'histoire militaire de l'Est du Québec – Route du souvenir
  - b) Fonds conjoncturel : Club Lions de Gaspé – Rénovation de la roulotte de services
  - c) Fonds de soutien aux municipalités : Ville de Gaspé – Conciliation des usages sur les plages

**D) Sécurité incendie**

14. Adoption du rapport annuel d'activités 2019 en sécurité incendie

**E) Autres dossiers**

15. Composition du comité de pilotage pour les politiques familiales et des aînés
16. Affaire nouvelle :
- a) Autorisation à déposer une demande au Programme d'appui aux collectivités du MIFI
17. Période de questions pour le public
18. Ajournement ou levée de la séance

**3. RÉSOLUTION 20-163 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 14 OCTOBRE 2020**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté Michèle Fournier

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 14 octobre 2020 soit et est adopté.

**4. RÉSOLUTION 20-164 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2020**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté Noël Richard

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 novembre 2020 soit et est adopté.

**5. RÉSOLUTION 20-165 : ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'OCTOBRE 2020**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté Mélanie Clavet

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE les déboursés du mois d'octobre 2020 suivant : MRC : 345 895,02 \$, TNO : 415,45 \$, et Pompiers : 1 156,30 \$ soient adoptés.

**6. RÉSOLUTION 20-166 : MODIFICATION AU BUDGET 2020 DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-GASPÉ**

CONSIDÉRANT que les demandes de financement auront dépassé le budget alloué au Fonds de soutien aux entreprises de 50 % en 2020, et ce malgré la pandémie de Covid-19;

CONSIDÉRANT l'implication de la MRC pour soutenir les organismes de la MRC dans ce contexte difficile;

CONSIDÉRANT que certains postes budgétaires peuvent être revus à la baisse en raison notamment de la Covid-19;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'augmenter le budget alloué au soutien aux entreprises et celui alloué au soutien à la ruralité afin de permettre le financement de plusieurs projets d'ici la fin de 2020;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté Délisca Ritchie Roussy

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil de la MRC de La Côte-de-Gaspé autorise la modification budgétaire suivante pour l'exercice 2020 :

Diminution des Frais de déplacement des employés :	4 500 \$
Diminution de Congrès et colloques :	11 500 \$
Diminution des Salaires et charges sociales :	62 000 \$
Diminution du Fonds de soutien aux événements :	27 000 \$
Diminution de Activités économiques :	10 000 \$
Augmentation du Soutien aux entreprises :	99 500 \$
Augmentation du Soutien à la ruralité :	15 500 \$

**7. RÉSOLUTION 20-167 : ADOPTION DU BUDGET 2021 DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-GASPÉ**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté Noël Richard

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le budget de la MRC de La Côte-de-Gaspé pour l'année 2021 soit et est adopté, le tout devant se lire comme suit :

**REVENUS :**

- Quote-part des municipalités :	258 542 \$
- Transferts :	4 314 245 \$
- Services rendus :	97 000 \$
- Autres revenus :	927 821 \$
- Appropriation surplus MRC :	25 000 \$

**TOTAL DES REVENUS : 5 622 608 \$**

**DÉPENSES :**

- Législation :	83 914 \$
- Administration générale :	380 410 \$
- Sécurité publique :	142 810 \$
- Hygiène du milieu :	34 231 \$
- Santé et bien-être :	900 527 \$
- Aménagement, urbanisme :	297 384 \$
- Rénovation urbaine :	319 800 \$
- Développement économique :	1 761 400 \$
- Ruralité :	<u>1 702 130 \$</u>

**TOTAL DES DÉPENSES : 5 622 608 \$**

**CONTRIBUTIONS MUNICIPALES :**

	<b>POPULATION</b>	<b>QUOTE-PART À LA MRC</b>
Cloridorme	626	9 179 \$
Petite-Vallée	174	2 551 \$
Grande-Vallée	1 060	15 542 \$
Murdochville	594	8 709 \$
Gaspé	<u>15 179</u>	<u>222 561 \$</u>
	<b>17 633</b>	<b>258 542 \$</b>

**8. RÉSOLUTION 20-168 : ADOPTION DU CALENDRIER DES RÉUNIONS RÉGULIÈRES 2021**

CONSIDÉRANT que les articles 144 et 148 du Code municipal du Québec prévoient que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses réunions régulières pour la prochaine année, en fixant le jour, l'heure de début de chacune et l'endroit;

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté Nelson O'Connor

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le calendrier suivant soit adopté :

10 février 2021	Murdochville
10 mars 2021	Grande-Vallée
14 avril 2021	Murdochville
12 mai 2021	Cloridorme

9 juin 2021	Murdochville
14 juillet 2021	Gaspé
8 septembre 2021	Grande-Vallée
13 octobre 2021	Murdochville
24 novembre 2021	Petite-Vallée
8 décembre 2021	Gaspé

QU' un avis public du contenu du présent calendrier soit publié dans le journal Gaspésie nouvelles et envoyé dans chaque municipalité locale conformément à la loi.

### **9. RÉSOLUTION 20-169 : DÉTERMINATION DES FRAIS IMPUTABLES AUX TNO POUR 2021**

CONSIDÉRANT que la MRC assume l'ensemble de la gestion des TNO;

CONSIDÉRANT que les TNO défraient, à même leur budget, les coûts engendrés par cette gestion;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté Mélanie Clavet

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil de la MRC réclamera aux TNO la somme de 15 000 \$ pour assumer les charges reliées à la gestion de ceux-ci.

### **10. AUTORISATIONS DE SIGNATURES POUR ET AU NOM DE LA MRC :**

#### **A) RÉSOLUTION 20-170 : CHÈQUES ET EFFETS BANCAIRES**

CONSIDÉRANT qu'il est de mise pour la MRC de renouveler annuellement sa résolution d'autorisation de signatures pour les chèques et effets bancaires;

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté Délisca Ritchie Roussy

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le préfet, monsieur Daniel Côté, ou le préfet suppléant, monsieur Noël Richard et le secrétaire-trésorier, monsieur Bruno Bernatchez ou le secrétaire-trésorier adjoint, monsieur Alain Paradis soient autorisés à signer les chèques et effets bancaires pour et au nom de la MRC de La Côte-de-Gaspé;

QUE la signature des chèques de la MRC se fasse à l'aide d'une estampe préimprimée pour la signature du préfet.

#### **B) RÉSOLUTION 20-171 : DOCUMENTS ET ENTENTES**

CONSIDÉRANT qu'il est de mise pour la MRC de renouveler annuellement sa résolution d'autorisation de signatures pour les documents et ententes;

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté Michèle Fournier

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le préfet, monsieur Daniel Côté et/ou le directeur général, monsieur Bruno Bernatchez, soient autorisés à signer les documents et ententes pour et au nom de la MRC de La Côte-de-Gaspé.

**11. RÉSOLUTION 20-172 : CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 1156-11-47 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1156-11 DE LA VILLE DE GASPÉ**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la municipalité régionale de comté doit établir la conformité du règlement aux objectifs du schéma et aux dispositions du document complémentaire, ou de le désapprouver le cas contraire;

CONSIDÉRANT que le conseil de la Ville de Gaspé a adopté le règlement 1156-11-47 le 16 novembre 2020;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté Nelson O'Connor

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil de la MRC de La Côte-de-Gaspé :

- approuve la conformité du règlement 1156-11-47;
- adopte la présente résolution approuvant le règlement 1156-11-47;
- autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à délivrer un certificat de conformité à la municipalité.

**12. ÉTAT DES PROGRAMMES D'AIDE**

Point d'information.

**13. DOSSIERS D'INVESTISSEMENT :**

**A) RÉSOLUTION 20-173 : FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS RÉGIONAUX : SOCIÉTÉ D'HISTOIRE MILITAIRE DE L'EST DU QUÉBEC – ROUTE DU SOUVENIR**

CONSIDÉRANT le projet déposé à chacune des MRC de la Gaspésie par la Société d'histoire militaire de l'Est du Québec;

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté Michèle Fournier

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil de la MRC de La Côte-de-Gaspé accorde une aide financière maximale de 2 496 \$, provenant du Fonds de soutien aux projets régionaux, à la Société d'histoire militaire de l'Est du Québec pour le projet « Route du souvenir ».

**B) RÉOLUTION 20-174 : FONDS CONJONCTUREL : CLUB LIONS DE GASPÉ – RÉNOVATION DE LA ROULOTTE DE SERVICES**

CONSIDÉRANT le projet de rénovation de la roulotte des Lions présenté par le Club Lions de Gaspé;

CONSIDÉRANT l'impossibilité pour l'organisme de financer l'ensemble des travaux de rénovation;

CONSIDÉRANT l'importance du service de prêt de la roulotte pour la communauté, dont cet hiver, le service de restauration extérieure au Centre de ski Mont-Béchervaise;

CONSIDÉRANT que les revenus engendrés par l'opération de la roulotte sont entièrement réinvestis dans les œuvres de bienfaisance du Club Lions de Gaspé;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté Nelson O'Connor

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil de la MRC de La Côte-de-Gaspé accorde une aide financière maximale de 2 800 \$, provenant du Fonds conjoncturel, au Club Lions de Gaspé pour le projet de « Rénovations de la roulotte de services ».

**C) RÉOLUTION 20-175 : FONDS DE SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS : VILLE DE GASPÉ – CONCILIATION DES USAGES SUR LES PLAGES**

CONSIDÉRANT que les plages municipales de la ville de Gaspé ont été très sollicitées à l'été 2020;

CONSIDÉRANT qu'il existe un défi de conciliation des usages sur les plages;

CONSIDÉRANT que les plages sont la propriété du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec et que celui-ci s'est dit ouvert à négocier une entente de gestion avec la MRC;

CONSIDÉRANT que les objectifs et la vision des utilisateurs divergent à plusieurs égards et qu'il y a lieu de mener une consultation publique;

CONSIDÉRANT que le comité ZIP de la Gaspésie détient l'expertise dans le cadre de dossiers similaires ailleurs en Gaspésie;

CONSIDÉRANT l'offre de service déposé par le comité ZIP à la ville de Gaspé;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté Noël Richard

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil de la MRC de La Côte-de-Gaspé accorde une aide financière maximale de 5 000 \$, provenant du Fonds de soutien aux municipalités, volet 3, à la ville de Gaspé pour le projet de « Conciliation des usages sur les plages ».

**14. RÉSOLUTION 20-176 : ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2019 EN SÉCURITÉ INCENDIE**

CONSIDÉRANT que la MRC doit adopter son rapport d'activités annuel en sécurité incendie et le remettre au ministère de la Sécurité publique, et ce conformément à l'article 35 de la Loi de la sécurité incendie;

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté Mélanie Clavet

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil de la MRC de La Côte-de-Gaspé adopte le *Rapport annuel 2019 en sécurité incendie*.

**15. RÉSOLUTION 20-177 : COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE POUR LES POLITIQUES FAMILIALES ET DES AÎNÉS**

CONSIDÉRANT que la MRC de La Côte-de-Gaspé est en processus d'élaboration de la politique famille et de la politique municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT qu'une des exigences du ministère responsable des aînés et des proches aidants est l'adoption d'une résolution du conseil de la MRC qui autorise la création et la mise sur pied d'un comité de pilotage;

CONSIDÉRANT que le mandat du comité de pilotage est de réaliser l'ensemble des activités relatives à la démarche; d'identifier les enjeux et déterminer les priorités d'action des politiques; de faciliter la circulation de l'information au sein du réseau de chacun des membres du comité et dans la communauté; de recommander l'adoption des politiques et de son plan d'action au conseil de la MRC et de s'assurer qu'un mécanisme de suivi des politiques est mis en place;

CONSIDÉRANT que ce comité est évolutif et peut se modifier en cours de mandat;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté Délisca Ritchie Roussy

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil de la MRC de La Côte-de-Gaspé adopte la composition du comité de pilotage formé de :

- Michèle Fournier, mairesse de Cloridorme – Éluée responsable des dossiers familles et aînés
- Julie Pariseau, MRC de La Côte-de-Gaspé – Responsable administrative du dossier politique familles et aînés

- Sylviane Pipon, chargée de projet – Politique familles et aînés
- Marylin Aresenault, FADOQ
- Jessica Synnott, Vision Gaspé-Percé Now
- Manon Havel, Table régionale de concertation des aînés
- Monia Denis, Centre d'action bénévole Le Hauban
- Elsa Cotton, Centre d'action bénévole Les Hauts-Bois
- Julien Deraîche, CISSS de la Gaspésie
- Julie Lacasse, CISSS de la Gaspésie
- Olivier Lajeunesse, L'Appui Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Roger Lavoie, Centre local d'emploi
- Jean-Yves Dupuis, citoyen – Milieu de vie des aînés
- André Ouellet, citoyen – Milieu de vie des aînés
- Mona Sirois, Centre de pédiatrie sociale en communauté l'Équipage
- Lucie Beaupré, CISSS de la Gaspésie
- Geneviève Gagné, Centre de services scolaire des Chic-Chocs
- Karine Fournier, Maison des jeunes de l'Estran
- Isabelle Richard, citoyenne – Milieu de vie des familles
- Steve Fournier, Carrefour Jeunesse-emploi
- Laurie Dufresne, Carrefour Jeunesse-emploi
- Amie Chicoine, Vision Gaspé-Percé Now
- Gabrielle Neveu, Espace Gaspésie-les-Îles
- Geneviève Plourde, Ville de Gaspé
- Christine Beaudoin, CISSS de la Gaspésie
- Benoit Côté, Halte-Parents de la Vallée
- Marie-Andrée Nadeau, Maison de la famille de Gaspé
- Francesca Pipon, CPE Le Voyage de mon enfance
- Mylène Côté, CPE des Butineurs

## **16. AFFAIRE NOUVELLE :**

### **A) RÉOLUTION 20-178 : AUTORISATION À DÉPOSER UNE DEMANDE AU PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITÉS AU MIFI**

CONSIDÉRANT que le programme d'appui aux collectivités du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration s'adresse aux municipalités et permet un financement de 75 %;

CONSIDÉRANT que l'attractivité des personnes immigrantes fait partie du plan d'action de la MRC;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté Noël Richard

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil de la MRC de La Côte-de-Gaspé autorise le directeur général, monsieur Bruno Bernatchez, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités du MIFI et à signer tout document afférent.

## **17. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC**

Aucune question.

**18. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de madame Délicia Ritchie Roussy, la réunion est levée à 15 h 15.

---

Daniel Côté  
Préfet

---

Bruno Bernatchez  
Directeur général